

VERDI

- Maîtrise d'œuvre
- Economie de la Construction
- Bureau d'Etudes - Structure / Fluides / Electricité
- Direction de Travaux
- O.P.C



DCE

NOTE PHASAGE

RENOVATION DU CLOS COUVERT DU SITE OLATU LEKU - ANGLET

CCI BAYONNE – PAYS BASQUE

50-51 Allées Marines
BP 215
64100 - BAYONNE



**CCI BAYONNE
PAYS BASQUE**
Euskal Herri

02/03/2026

VERDI Bâtiment Sud-Ouest

AGENCE : Immeuble EKLA, 43 Bis route de Pitoys | 64600 Anglet | Tél. 05 59 59 37 69

SIEGE SOCIAL : 13 rue Archimède | Bâtiment B | CS 80083 | 33693 Mérignac Cedex | Tél. 05 56 00 12 72 |
batimentsudouest@verdi.fr

www.verdi-immobilier.fr

APPROBATION DU DOCUMENT

Rédigé par		Vérifié par	
Nom :	P. AGUERREBERE	Nom :	A. URRUTY
Date et visa :	Janvier 2026	Date et visa :	Janvier 2026

SUIVI DES MODIFICATIONS

Indice	Modification	Nature de la modification
0	Janvier 2026	Première diffusion

Nota : A sa création (remise officielle au client), le document porte l'indice de révision 0. S'il doit subir des modifications, l'indice évolue alphabétiquement (A, B etc.) et ces différentes modifications sont suivies dans le tableau ci-dessus.

TABLE des MATIÈRES

CHAPITRE 1 - PREAMBULE	3
Article 1.1. Objet du présent document	3
Article 1.2. Localisation du bâtiment.....	3
CHAPITRE 2 - NOTE OPC.....	4
Article 2.1. Préambule	4
Article 2.2. Phasage Travaux	4
Article 2.3. Installation de chantier.....	4
Article 2.4. Travaux d'isolement et d'accès chantier	4
Article 2.5. Plans de repérage des sous-phases (1 à 4).....	5
Article 2.6. Planning	8
2.6.1. - Phase 1.....	8
2.6.2. - Phase 2.....	8

CHAPITRE 1 - PREAMBULE

Article 1.1. | Objet du présent document

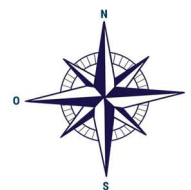
Le présent document est établi à la demande de la CCI PAYS BASQUE dans le cadre de sa mission de conservation et d'entretien de son patrimoine.

Il a pour but de mener une étude d'Avant-Projet concernant le bâtiment OLATU LEKU situé 100 Avenue de l'Adour à ANGLET avec le programme suivant :

- 1/ la reprise des étanchéités de la toiture et de 2 édicules de désenfumages
- 2/ Le remplacement du revêtement bois cassant du RDC
- 3/ Le ravalement de façade
- 4/ Le traitement et la reprise complète des escaliers métalliques extérieur donnant dans le patio central

Article 1.2. | Localisation du bâtiment

Le bâtiment se localise sur le site **OLATU LEKU, 100 Avenue de l'Adour – 64600 ANGLET**



Section 000 AP 01 -
Parcelle n°38



CHAPITRE 2 - NOTE OPC

Article 2.1. | Préambule

Le chantier se déroule en site occupé.

Article 2.2. | Phasage Travaux

L'opération est envisagée en 2 phases (et 4 sous-phases) :

- Phase 1 = Sous-phases 1&2/ Travaux de traitement des revêtements bois extérieurs de l'entrée et du patio + traitement de l'escalier métallique à l'intérieur du patio
- Phase 2 = Sous-phases 3&4 : Traitement des étanchéités en toiture-terrasse + ravalement de façades

Article 2.3. | Installation de chantier

La base vie sera installée latéralement au bâtiment, cette implantation sera réalisée dans le respect des arbres conservés et des cheminements publics au maximum préservés

L'installation de chantier des sous-phases 1&2 est à charge du lot GO

L'installation de chantier de la sous-phase 3&4 est à charge du lot ETANCHEITE

A charge Lot concerné selon les phases (liste non exhaustive) :

- Demandes des autorisations de voiries, de DICT pour les accès, les emprises chantier sur le domaine public
- Les accès chantier (dépose portail accès puis remise en place en phase en fin de chantier)
- Mise en place portails et fermetures de l'enceinte dédiée aux installations sur les phases de travaux
- Mise en place clôtures chantier
- Montage des équipements de chantier nécessaires : base de vie, clôtures et portails de chantier, alimentations chantier...
- Mise en place de bungalows Réunion, Sanitaires/ Douches, Vestiaires, réfectoires (se conformer aux exigences PGC) => à priori fourni par le site OLATU LEKU
- Dépose des installations en fin de chantier et remise en état

Seront notamment compris:

- Balisage des accès aux différents Bâtiments depuis BASE VIE
- Les accès internes au site ainsi que leur dépose et remise en état
- Les clôtures et le fléchage des circulations piétons / véhicules extérieurs
- Les clôtures et le fléchage des circulations piétons / chantier intérieurs

Article 2.4. | Travaux d'isolement et d'accès chantier

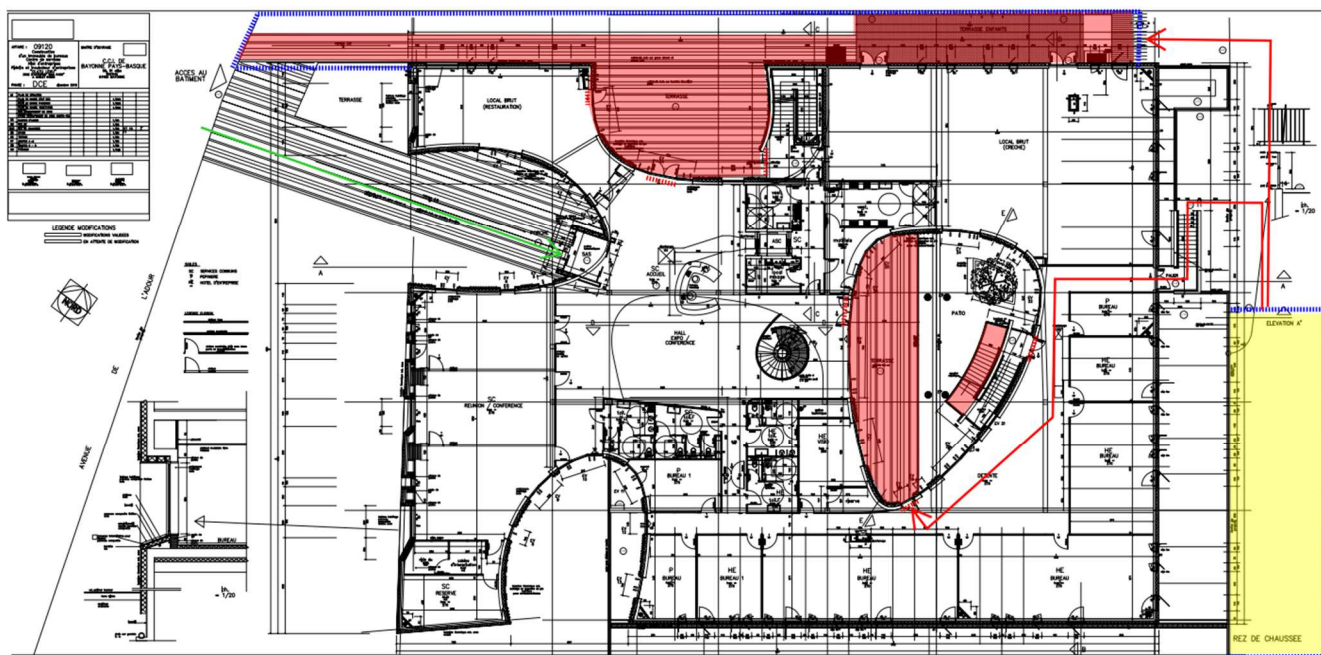
Tous les travaux, nécessaires à isoler les zones de chantier des zones d'activité et de service, sont dus au lot Gros ŒUVRE pour les sous-phases 1&2 et au lot Etanchéité pour les sous-phases 3&4; et comprennent entre autres :

- Les clôtures et le fléchage des circulations piétons/véhicules extérieurs
 - Portails d'accès et de sorties, de fermeture de ou des zones concernées
 - L'ouverture, la fermeture sont à la charge du lot concerné selon la phase
- Les clôtures et le fléchage des circulations piétons/chantier intérieurs :

- Page 5 sur 7

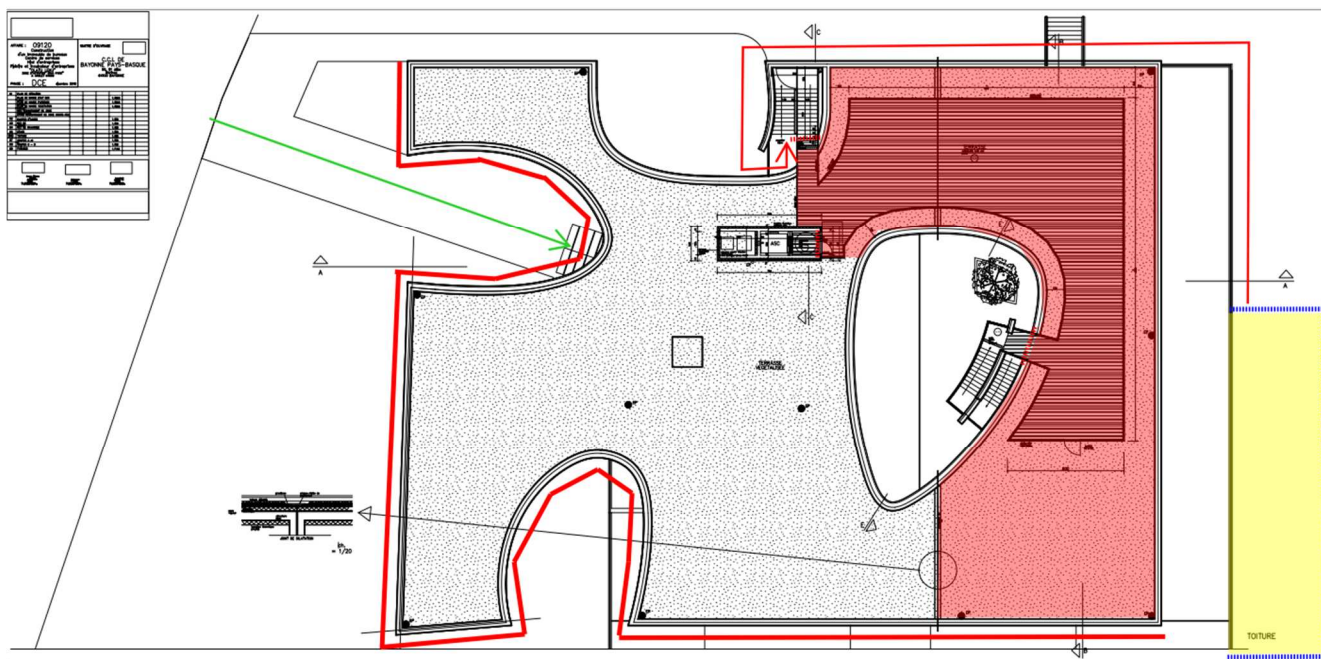
Sous-Phase 2 : Durée estimée 15 jours

- ⇒ NB/ prévoir condamnation porte accès terrasse restaurant (2U) + portes accès Patio (2U) + portes IS donnant sur escalier patio (3U)



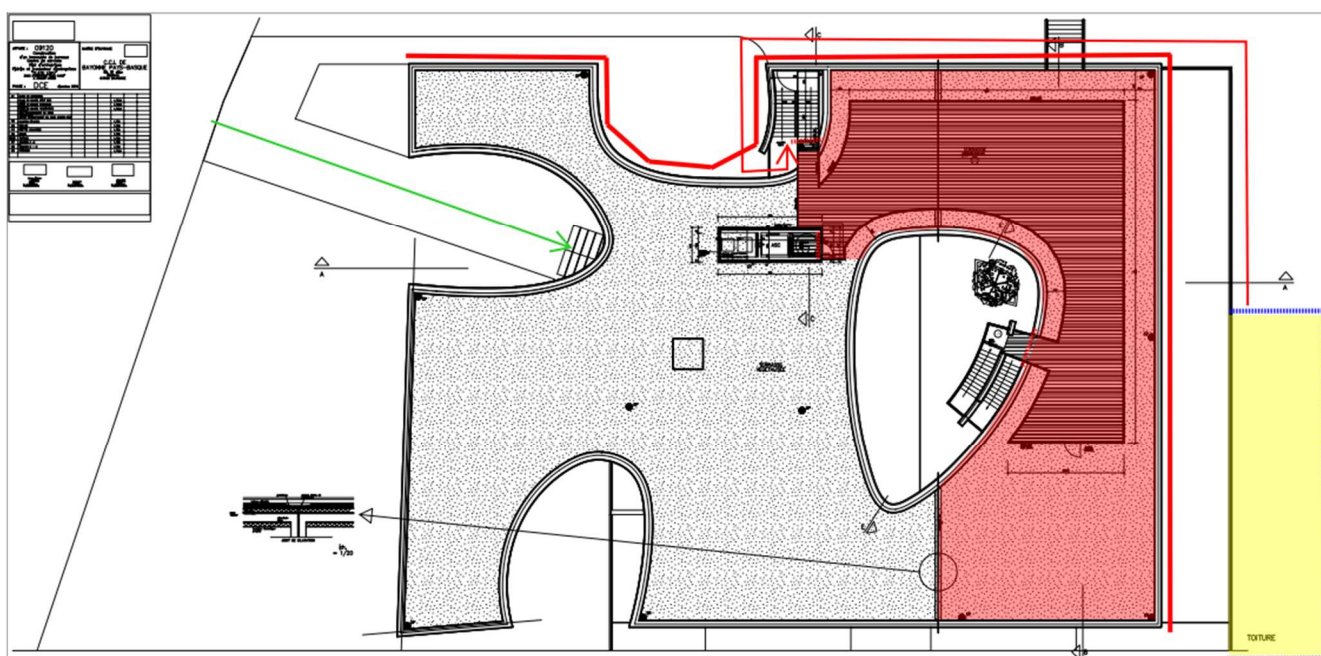
Sous-Phase 3 : Durée estimée 45 jours

- ⇒ NB/ prévoir condamnation porte accès toiture terrasse (1U) + porte sortie ascenseur toiture + portes IS donnant sur escalier patio (1U)



Sous-Phase 4 : Durée estimée 45 jours

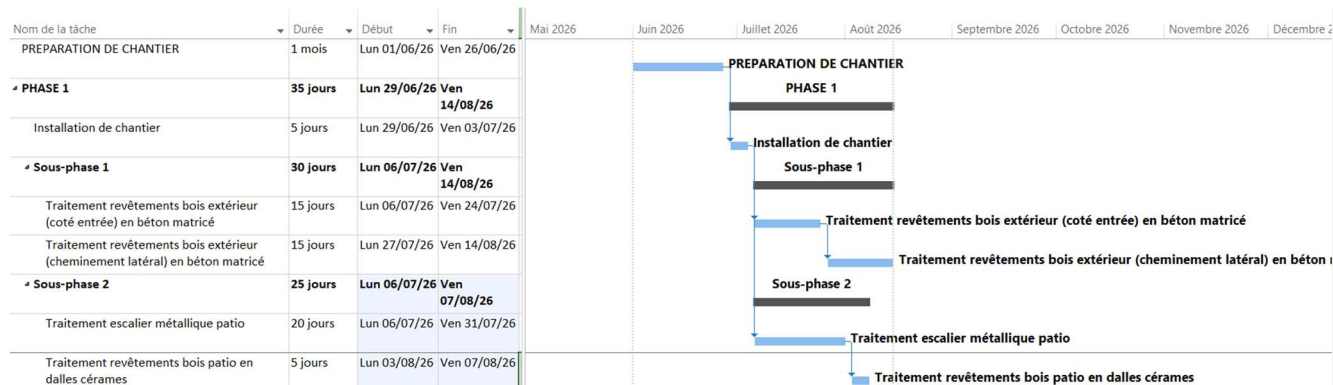
- ⇒ NB/ prévoir condamnation porte accès toiture terrasse (1U) + porte sortie ascenseur toiture + portes IS donnant sur escalier patio (1U)



Article 2.6. | Planning

2.6.1. - Phase 1

La durée de chantier de cette phase est estimée à 2.5 mois (compris préparation de chantier) selon le planning grosses mailles suivant :



2.6.2. - Phase 2

La durée de chantier de cette phase est estimée à 5 mois (compris préparation de chantier) selon le planning grosses mailles suivant :

